MILLER THOMSON

Philippe A. Couture-Ménard

Associé

Montréal

BUREAU
514.871.5410

pcouturemenard@millerthomson.com

Secteurs et Expertises

EXPERTISE
Litige commercial

Biographie

ADMISSION AU BARREAU
Québec, 2011

FORMATION

- J.D., Common Law nord-américaine, Université de Montréal, 2010
- LL.L., Droit civil, Université d'Ottawa, 2009
- LL.B., Science politique, Université de Montréal, 2006

LANGUES
Anglais, Français

Philippe A. Couture-Ménard est associé au sein du groupe de litige commercial et de droit des assurances. Il possède une vaste expérience dans les domaines du droit commercial et des sociétés, du litige civil ainsi que du droit de la responsabilité du fabricant. Son expertise en litige couvre les questions de différends en

matière d'appel d'offres, de litige entre actionnaires, de contrats de fournisseur et de distribution, de concurrence déloyale, de franchise et de fraude. Philippe fournit des conseils stratégiques à ses clients afin de prévenir ou de régler des différends. Il a plaidé avec succès devant toutes les instances judiciaires au Québec.

Philippe est membre du comité de gestion de la Ligue de hockey des Anciens du Collège Jean-de-Brébeuf.

Philippe s'est illustré dans des dossiers complexes et d'envergure touchant des détournements de fonds, des litiges transfrontaliers, des litiges en matière de valeurs mobilières, de garantie de qualité de produits et d'équipements sophistiqués, de services financiers et d'arbitrage international. Philippe est membre de diverses associations professionnelles telles que le Jeune Barreau de Montréal et l'Association du Barreau canadien.

Engagement

Leadership éclairé

- Coauteur, « L'art de rédiger la lettre de réserve », *Développements récents en droit des assurances*, Service de formation continue, Barreau du Québec, Éditions Yvon Blais, 4e trimestre, 2016, p. 183-228
- « Wal-Mart et la liberté d'association », *Ateliers étudiants*, Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, 2010
- « Wal-Mart et la liberté d'association : un recul des libertés politiques au Québec ? », Lex-Electronica, *Revue du Centre de recherche en droit public*, volume 15, numéro 2, automne 2010
- « Le droit est aussi une question de visibilité : occupation des espaces publics et parcours des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa », *Revue Canadienne Droit et Société*, volume 26, numéro 3, 2010, p. 531-561

Mandats importants

- Envergent Technologies LLP c. Arbec : représentation d'une société productrice de biocarburant dans le cadre d'une poursuite fondée sur des allégations d'exécution fautive d'un contrat de fourniture d'équipements de production de biocarburant.
- Groupe SNC-Lavalin inc. c. Siegrist : représentation de banquiers suisses dans le cadre d'une poursuite fondée sur des allégations de corruption de dirigeants libyens.
- Corporation Magil Construction c. La Cité de la culture et du sport de Laval : représentation de la Société québécoise des infrastructures dans le cadre d'une poursuite en lien avec un appel d'offres.
- Knafo c. Knafo : représentation de plusieurs actionnaires, administrateurs et employés dans le cadre d'un recours en oppression.
- Hapco Holdings Limited c. Roberts : représentation d'actionnaires dans le cadre d'un recours en oppression fondé sur des allégations de détournement d'entreprise.

- Zemka c. Hyde : représentation d'actionnaires, d'administrateurs et de vendeurs dans le cadre d'une poursuite pour recouvrement du prix de vente de leur entreprise.

Engagement communautaire

- Clinique juridique pour les entreprises en démarrage, La Gare

Associations et affiliations professionnelles

- Jeune Barreau de Montréal
- Association du Barreau canadien